

Coordination pour la Défense du Rail et de l'Intermodalité en Comminges/Barousse

Les engagements de CDRIC

Au premier semestre 2022 la SNCF opérera le transfert de compétences à la Région qui conduira donc les travaux de régénération de la ligne Montréjeau-Luchon.

Dans ce contexte, le conseil CDRIC soumettra à nouveau à la Région les propositions de l'association qui garantiront efficacité et attractivité des services ferroviaires :

- > travaux de régénération de voies en gare de Marignac pour permettre le croisement des trains afin d'augmenter la fréquence

- > développement d'un pôle d'échange multimodal en gare de Marignac avec la création d'une ligne de bus pour la liaison avec le Val d'Aran et le réseau ferroviaire espagnol

- > création d'une installation terminale embranchée (ITE) pour le développement du fret

- > circulation du train hydrogène dès sa commercialisation

- > étude d'un projet de production d'hydrogène « vert » à Luchon avec l'électricité produite par l'énergie hydraulique

- > organisation du retour du train de nuit jusqu'à la gare de Luchon avec la demande d'un arrêt à Montréjeau

Le bureau CDRIC sollicitera la présidente de Région pour l'organisation d'un nouveau Comité de Pilotage et d'une réunion publique.

RAPPEL DE COTISATION

Avant la prochaine assemblée générale le bureau fait appel aux adhérents pour renouveler leur cotisation avant la fin de l'année car, plus que jamais, nous avons besoin d'être nombreux pour soutenir nos actions.

Vous pouvez adhérer à l'aide du bulletin d'adhésion ou par le site HelloAsso par paiement sécurisé :

<https://www.helloasso.com/associations/cdric/adhesions/adhesion-ou-renouvellement>



En juin dernier le bureau de l'association vous a envoyé le compte-rendu d'assemblée générale du mois d'avril, exceptionnellement validée par vote numérique ou postal en raison de la situation sanitaire liée à la Covid19.

Depuis l'été se sont succédées des annonces de l'Etat et de la Région qui ont confirmé le retour des services ferroviaires sur la ligne Montréjeau-Luchon fin 2023 avec bientôt la circulation du train hydrogène d'Alstom. Opportunément, la communauté de communes Pyrénées-Haut-Garonnaises pilote une étude technique et économique pour la production d'hydrogène vert sur le territoire au service des trains mais aussi des autres moyens de transports.

Le temps des actions concrètes est venu et notre motivation se renforce pour contribuer à la réussite du programme de remise en service présenté par la SNCF et la Région.

Enquête Publique- suppression de passages à niveau

L'enquête publique s'est déroulée du 15 janvier au 5 février 2021, avec pour objet la suppression de 13 passages à niveaux (PN) sur 36 existants sur la ligne qui dessert les hautes vallées du Comminges. Les propositions de suppression par la SNCF sont localisées sur les communes de Loures-Barousse (PN n°5 / 7), Bertren (n°11), Bagiry (n°13), Sainte-Marie (n°15), Saléchan (n°18), Fronsac (n°20), Chaum (n°21 / 22), Marignac (n°23), Cazaux- Layrisse (n°33), Antignac (n°38) et Moustajon (n°39). Quatre permanences ont été tenues par les membres de la commission sur les communes de Chaum, Loures-Barousse et Cazaux Layrisse.

Les conclusions de la commission d'enquête sont à lire en page 2 avec le lien qui permet d'accéder au document complet.

Suivi du planning de remise en service de la ligne

En page 2 et 3 nous présentons l'état d'avancement de la procédure de rénovation de la ligne selon le planning présenté par la SNCF et la Région au dernier Comité de Pilotage du 22 octobre 2020.

Nous mettons à disposition les liens internet concernant les communications de la Région et de l'Etat qui sont de bon augure pour le maintien des délais de remise en service de la ligne, de la circulation du train hydrogène, du développement d'une filière hydrogène sur le territoire avec le retour du train de nuit Paris-Tarbes en décembre 2021.

CONCLUSIONS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La commission d'enquête après avoir :

- étudié et analysé le dossier d'enquête publique mis à disposition du public ;
- examiné la réglementation applicable à la suppression des passages à niveau ;
- tenu quatre permanences dans trois mairies du territoire concerné ;
- entendu les maires de chacune des onze communes ;
- analysé les observations du public, l'avis des maires, les délibérations des conseils municipaux de chaque commune concernée ;
- remis au porteur de projet un procès-verbal de synthèse des observations recueillies ;
- pris connaissance du mémoire en réponse du porteur de projet ;

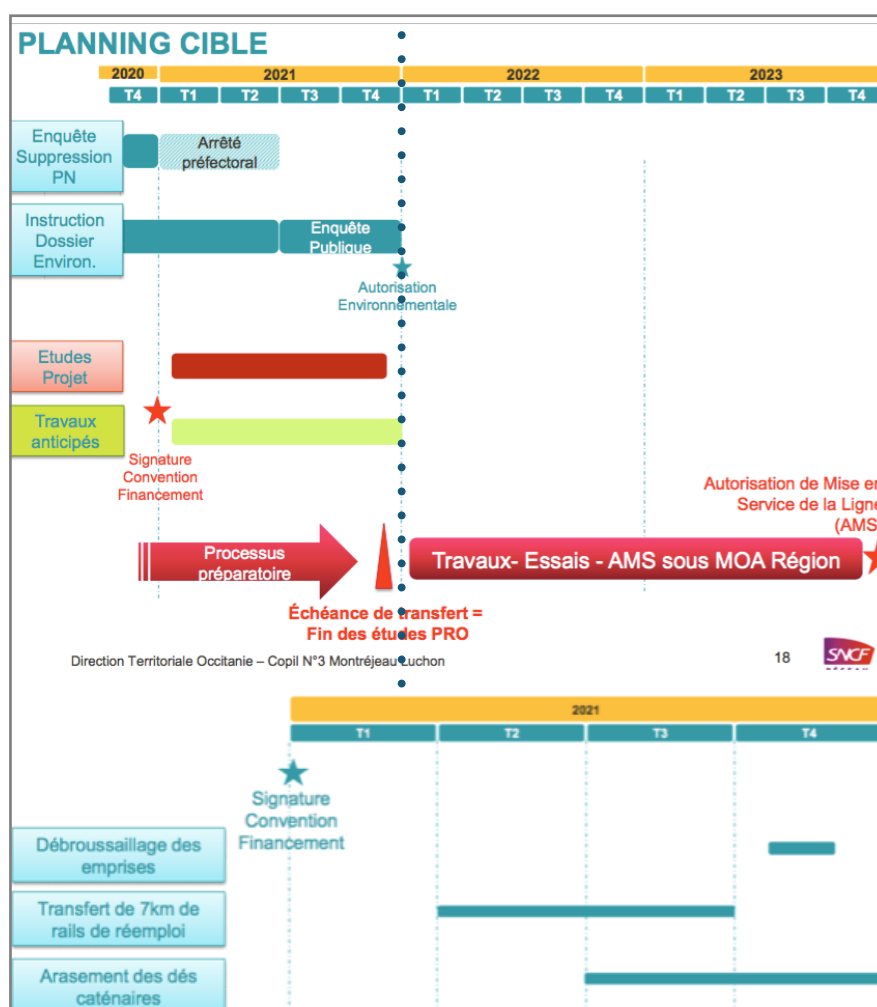
Emet un avis :

- favorable à la suppression : PN n°5 ; n°15 ; n°38 ; n°39
- favorable à la suppression avec réserve : PN n°11 ; n°21bis ; n°23 ; n°33
- favorable à la suppression avec recommandation : PN n°13 ; n°18
- défavorable à la suppression : n°7 ; n°20 ; n°22

L'arrêté préfectoral du 26 mars 2021 : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Declarations-d-utilite-publique-d-operations-d-amenagement-et-infrastructures-de-transport/Enquetes-publiques-achevees/Enquete-publique-de-suppression-de-13-passages-a-niveau-sur-la-ligne-Montrejeau-Luchon>
ne maintient que les PN n°20 de Fronsac et n°22 de Chaum.

PLANNING DE REMISE EN SERVICE DE LA LIGNE

Information communiquées en Comité de Pilotage du 22 octobre 2020



Déroulement de l'enquête environnementale :

- > soumission officielle le 5 octobre 2020
- > période d'instruction automne 2020 / printemps 2021
- > enquête publique 2e semestre 2021
- > **autorisation environnementale prévue fin 2021**

L'enquête publique a normalement commencé et le conseil s'informer sur le bon déroulement de la procédure.

Les études projets :

La Région avait pour objectif de faire voter en commission permanente du 11 décembre 2020 les conventions de financement avec SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions pour un montant total de 2 M€ HT (financement 100% Région avec une participation potentielle de l'Etat de 16,7%).

Ces études doivent être terminées fin 2021 selon le planning.

Les travaux anticipés prévus à partir du 2e trimestre 2021 :

la Région avait pour objectif de faire voter dans la même commission permanente une convention de financement de 814 000 € HT (financement 100% Région avec une participation potentielle de l'Etat de 16,7%) pour les travaux anticipés suivants :

- > stockage de rails de ré-emploi : objectif de 7 km supplémentaires
 - > arasement des 800 massifs de poteaux caténaire
 - > débroussaillage des emprises ferroviaires nécessaires à la poursuite des interventions (expertises, sondages, etc.).
- L'opération de stockage des rails supplémentaires est en cours. L'arasement a pris du retard, quant au débroussaillage il est effectif depuis octobre. Tout ce planning est à surveiller.

En juin 2020, à l'issue d'un échange entre la Présidente de Région et le Président de la SNCF, ce dernier a demandé un audit sur la conduite des opérations d'infrastructures en Occitanie. En réponse au volontarisme de la Région, Jean-Pierre Farandou propose de faire de la ligne Montréjeau-Luchon un laboratoire national de « transfert de savoir » entre la SNCF et la Région. La maîtrise d'ouvrage des travaux sera assurée par la Région en s'appuyant sur les équipes techniques de SNCF Réseau. A l'issue de cette phase permettant la réouverture de la ligne, la Région reprendra en direct la gestion de l'infrastructure.

La SNCF restera l'opérateur ferroviaire d'après les dernières annonces de la Région.

Ce transfert est prévu au premier trimestre 2022 avec le début des travaux.

<https://www.ladepeche.fr/2021/09/30/la-region-met-800-m-dans-le-plan-rail-9822229.php>

<https://www.ladepeche.fr/2021/09/24/lgv-economie-presidentielle-role-des-regions-carole-delga-evoque-ses-priorites-9811035.php>

<https://www.ladepeche.fr/2021/09/06/transports-5-questions-sur-le-train-a-hydrogene-dalstom-qui-devrait-etre-mis-sur-les-rails-dici-2025-en-occitanie-9772352.php>

<https://www.ladepeche.fr/2021/09/28/toulouse-les-transports-publics-mettent-le-cap-sur-lhydrogene-9819152.php>

<https://www.ladepeche.fr/2021/09/15/oui-au-train-de-nuit-mais-un-train-pour-tous-9791151.php>

<https://www.ladepeche.fr/2021/09/12/le-train-de-nuit-tarbes-paris-fera-son-retour-sur-les-rails-le-10-decembre-annonce-le-patron-de-la-sncf-9785425.php>

<https://www.ladepeche.fr/2021/09/24/une-reunion-publique-lundi-27-pour-le-festival-tv-9809815.php>

Production d'hydrogène « vert » Le projet de la centrale de Mousquères à Luchon

Le 13 octobre trois membres du conseil CDRIC ont rencontré Sylvain Vidal Délégué Régional EDF Occitanie et à nouveau Eric Tapiero, chargé de mission à la délégation régionale.

Il s'agissait d'évaluer l'avancée des études internes au sujet de la production d'hydrogène grâce aux centrales hydro-électriques du Luchonnais.

Nous avons rappelé que CDRIC propose ce projet depuis 2018, année du vote par la Région d'un investissement de 150M€ pour son Plan Hydrogène vert. Ce projet est donc en cohérence avec la politique régionale et servira un écosystème au service des mobilités décarbonées et en priorité pour le train hydrogène.

Monsieur Vidal est convaincu de l'opportunité de l'usage de l'hydraulique pour la production d'hydrogène et différentes équipes étudient toutes les solutions.

Il nous a confirmé que l'usine de Mousquères à Luchon est un atout important et serait adaptée pour satisfaire la production. Cette usine « au fil de l'eau » peut assurer 1,5MW de puissance et la concession autorisable permettrait à EDF son exploitation.

Un autre atout important est qu'EDF est propriétaire du foncier ce qui autorise l'installation d'un électrolyseur sur le site de la centrale permettant de baisser le coût de l'électricité nécessaire à la production d'hydrogène.

La mise en place de ce projet pourrait être en phase avec la date d'expérimentation du train hydrogène prévue pour 2024 sur la nouvelle ligne ferroviaire.

Monsieur Vidal est en relation avec la Région pour porter ce projet et motivera une lettre d'intention de la Région à EDF pour travailler avec la DREAL sur l'étude de faisabilité. (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).



L'arrivée du train Hydrogène

"Les Hydrogéniales" qui ont eu lieu le 23 octobre annonçaient l'entrée en gare du train hydrogène qui assurera bientôt la liaison entre Montréjeau et Luchon.

Cette journée d'animations a eu lieu le matin à la gare de Loures-Barousse et à partir de 14 heures à la gare de Luchon. L'occasion de découvrir le nouveau train ainsi que tous les enjeux autour de l'hydrogène. Carole Delga, présidente de la région Occitanie, a confirmé le début des phases concrètes en présence d'Alain Puente, président de la communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises (CCPHG), Yoan Rumeau, président de la communauté de communes Neste-Barousse (CCNB) et de nombreux élus territoriaux.

Le retour du train est prévu fin 2023. Cette remise en service de la ligne devrait avoir un fort retentissement avec l'expérimentation du tout premier train hydrogène circulant en France. Une double première car à partir du 1er janvier 2022 la Région Occitanie devient gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire.

L'objectif de ces Hydrogéniales était de présenter la technologie de l'hydrogène avec l'essai de vélos et de véhicules hydrogène ou électriques, dans le cadre de la "rando zéro carbone" qui a connu un franc succès. Le public a pu participer aussi à des animations dans les "villages de l'hydrogène" permettant de découvrir toute la filière, de la production à l'usage, à travers des ateliers pédagogiques.

La journée a vu la signature d'une grande convention entre la CCPHG et six autres communautés de communes issues de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées afin d'étudier les potentialités de la technologie de l'hydrogène sur nos territoires pour toutes les mobilités.

Les collectivités territoriales veulent être le pilier de cette transition énergétique en réussissant un nouveau développement, comme il y a un siècle avec le développement de l'hydro-électricité. Elles se positionnent pour être pilotes dans la fabrication de l'hydrogène « vert » au cœur des Pyrénées centrales.

L'association CDRIC continuera à se positionner comme partenaire de ce développement de territoire autour du ferroviaire, projet qu'elle porte et qu'elle défend depuis 2017.